



Date : 16.11.2021

Cahier des charges (annexe à la décision)

N° de l'établissement d'affectation	22994
Etablissement d'affectation	Etat du Valais - Service cantonal de l'agriculture
Titre du cahier des charges	Aide à la protection des troupeaux / Herdenschutzhilfe
N° du cahier des charges	96900
Valable à partir du	19.11.2021
Lieu de travail	Alpages valaisans / Walliser Alpen
Répartition des activités	<p>50% Soutien / Unterstützung Soutien au berger : rassemblement du troupeau, soutien au berger ou à l'exploitant pour la gestion du troupeau, surveillance du troupeau de jour ou de nuit, pose des clôtures électrifiées, renforcement électrique des treillis métalliques, mise en place des parcs de nuit et des parcs de brouillard, aide à la conduite des chiens de protection des troupeaux. Unterstützung des Hirten : Zusammentreiben der Herde, Unterstützung des Hirten oder des Landwirts beim Herdenmanagement, Bewachung der Herde tagsüber oder nachts, Aufstellen von Elektrozäunen, elektrische Verstärkung des Maschendrahts, Errichtung von Pferchen für Nacht und Nebel, Hilfe beim Umgang mit Herdenschutzhunden.</p> <p>50% Collaboration / Mitarbeit Collaboration en cas d'attaque : Recherche des animaux morts ou disparus, rassemblement du troupeau, soutien au berger pour la gestion du troupeau, surveillance du troupeau de jour ou de nuit. Mitarbeit bei einem Angriff : Suche nach toten oder verschwundenen Tieren, Zusammentreiben der Herde, Unterstützung des Hirten beim Herdenmanagement, Bewachung der Herde tagsüber oder nachts.</p>

Connaissances de base exigées	Sens pratique, bonne condition physique, désir de travailler en plein air dans un environnement alpin, permis de conduire, capacité à travailler de manière autonome, résistance au stress. Praktische Veranlagung, gute körperliche Verfassung, Bereitschaft zum Arbeiten im Freien in alpiner Umgebung, Führerschein, Fähigkeit zu selbstständigem Arbeiten, Stressresistenz.
Connaissances de base souhaitées	Expérience avec les animaux, bon sens de l'observation, accepter des conditions de vie plutôt simples. Erfahrung im Umgang mit Tieren, gute Beobachtungsgabe, Akzeptanz von eher einfachen Lebensbedingungen.
Personne responsable et habilitée à donner des instructions Fonction Téléphone Courriel	Moritz Schwery Responsable de la protection de troupeaux du canton du Valais +41 27 606 79 05 moritz.schwery@admin.vs.ch
Initiation par l'établissement d'affectation	Initiation pratique sur la protection des troupeaux en interne, puis encadrement par le berger. Interne praktische Einführung in den Herdenschutz und anschliessende Betreuung durch den Hirten.
Cours organisé(s) par l'établissement d'affectation	
Formation par le service civil	Les civilistes dont l'affectation dure 54 jours de service ou plus doivent suivre les cours de formation qui figurent sous « Cours de l'organe d'exécution ». Les règles détaillées et les conditions relatives à la participation aux cours sont décrites dans l'aide-mémoire au sujet de la formation que vous pouvez consulter sur www.zivi.admin.ch , « Être civiliste ».
Cours organisé(s) par le service civil	Protection de l'environnement et de la nature
Exigences posées au civiliste	Für deutschsprachige Zivis : wenden Sie sich bitte an Herrn Horacio Beltran, horacio.beltran@admin.vs.ch , 027 606 79 31.

Vérification du casier judiciaire non

Exigences posées à l'établissement d'affectation

Nombre de postes de travail maximum 4

Contribution versée à la Confédération oui
Catégorie 3
Supplément Logement et repas proposés par l'EA

Domaine de l'EA 420 entretien du paysage Economie alpestre

Type d'affectation Affectation simple, PP 20 Environnement et nature

Type d'activité Entretien des alpages

Informations supplémentaires

Durée minimale 3 mois
Périodes où aucune affectation n'est possible -
Temps de travail hebdomadaire 45.0
Modèle de temps de travail Horaire de travail fixe
Travail de nuit Possible
Travail le week-end Possible